

Questions 1 :

En 2019, la Municipalité a ajouté un biologiste professionnel à son personnel. À l'époque, le maire avait indiqué que le biologiste effectuerait toutes les tâches et assurerait les services fournis auparavant par le biologiste travaillant pour la Fédération des Lacs.

- Soutenez-vous cette déclaration faite par le maire à ce moment-là ??
Il nous avait été dit à ce moment-là que notre biologiste était engagée pour mettre en application les actions du plan directeur de l'eau y compris les tests d'eau et analyse que la biologiste de la fédération produisait et même plus. Et on nous avait affirmé que notre biologiste travaillerait avec l'association. Donc oui je soutiens cette déclaration.
- Par contre nous n'avons jamais reçu de compte rendu sur les travaux effectué par notre biologiste. De plus j'aurais aimé savoir comment se passe le partenariat entre la biologiste et la fédération. J'espère avoir l'opportunité de faire un suivi avec la municipalité pour ce point.
- Agirez-vous pour inclure spécifiquement toutes ces activités dans les responsabilités du biologiste de Val-des-Monts?
Malheureusement je n'ai pas connaissance de toutes les activités que la biologiste de la fédération exécutait mais si je me réfère au PDE je peux constater que plusieurs actions sont reliées à la fédération et après avoir parcouru le document j'approuve toutes ces actions.

Question 2 :

Les espèces envahissantes des lacs sont souvent introduites dans les lacs par des bateaux transportant des organismes provenant d'autres lacs. La municipalité a lancé un programme pour fournir des installations de lavage de bateaux, mais le programme progresse trop lentement et est trop limité pour avoir un impact utile.

Allez-vous soutenir:

- Achèvement plus rapide du programme de lavage de bateaux en cours
Je peux vous affirmer que j'ai moi-même insisté pour ce projet de lavage de bateaux et même que j'ai remis le dossier sur le dessus de la pile à un certain moment. Nous avons eu un aperçu de ce que sera notre station de lavage de bateau et j'espère bien voir cette station installée pour la prochaine saison estivale.

- Élargissement du programme à tous les lacs de Val-des-Monts

Mise en œuvre de règlements pour exiger le lavage des bateaux entrant dans les lacs

Comme vous, je trouve qu'une station de lavage de bateaux ne sera pas suffisante et même le service de l'environnement est de cet avis.

Dans le PDE à l'objectif E.2.1 : dans les actions il est inscrit :

implanter des stations de nettoyage de bateau aux endroits stratégiques et sensibiliser les utilisateurs des accès publics.

Et son niveau de priorité de cette action est **1** donc prioritaire. Et nous pouvons bien lire des stations, pas seulement une. J'appuis ce projet à 100 %. J'ai vu les conséquences des espèces envahissantes sur certains lacs et je suis d'avis qu'il faut agir le plus rapidement possible.

Et oui il doit y avoir une réglementation qui devra être bien structurée pour bien encadrer ce projet et le plus possible trouver des solutions pour l'appliquer à tous nos lacs. Ça ce fait partout ailleurs pourquoi pas chez nous ?

Question 3 :

La municipalité a des règlements existants qui protègent contre les dommages aux rives. Les règlements sont limités à l'activité sur le terrain et sont souvent inappliqués. Les dommages aux rives sont également causés par l'activité sur l'eau.

- Êtes-vous en faveur d'une application accrue des règlements existants pour protéger les rives?
Pour moi, lorsqu'il y a un règlement il est important de le respecter donc il est tout aussi important de le faire respecter. Oui je suis en faveur d'une application accrue des règlements existant.
- Soutenez-vous l'implication de la Municipalité dans le programme VORR de Transports Canada pour permettre la régulation des activités sur l'eau ?

Appuierez-vous l'utilisation du VORR pour réglementer les activités qui causent des dommages au rivage à cause de l'eau ?

Avant d'aller de l'avant dans un processus de réglementation VORR il est important, selon moi, d'évaluer toutes les bons et mauvais côtés d'une telle réglementation.

- Il faut penser que nous avons plus de 120 lacs sur notre territoire.
- Il ne faudrait pas causer des effets négatifs sur les autres lacs si on réglemente un lac en particulier.
- Il faut savoir que le programme VORR ne peut être demandé que pour un lac à la fois et non pas pour la totalité des lacs, donc s'il y a 10 lacs qui veulent une réglementation nous devons faire 10 processus.
- Il faut aussi que les demandes soient pour les bonnes raisons.
- Il y a bien entendu un gros enjeu financier car c'est bien beau d'avoir une réglementation mais il faut avoir les moyens de faire respecter cette réglementation.
- **Mais avant tout** ; Que veulent la majorité des citoyens de Val-des-Monts ?

Pour ces raisons je suis d'avis qu'il faudrait vraiment commencer pas faire une consultation publique de très grande envergure ou seraient invité les citoyens résidents, les citoyens non-résidents les citoyens résidents au bord de l'eau les pêcheurs résidents mais aussi les pêcheurs visiteurs, les associations de lacs, les associations de pêches etc... Il faut être réaliste et regarder les deux côtés de la médaille. Certain vont dire que c'est trop long mais en tant que citoyens ayant à cœur l'intérêt de tous les citoyens, je me dois d'écouter les besoins de tous.

Je dis oui au programme VORR mais il faut être prudent et trouver des solutions qui répondront le mieux possible aux besoins de nos lacs et de nos citoyens. Même, qu'avec quelques un de mes collègues nous avons déjà des idées pour la mise en application de la réglementation si un tel projet était appliqué.

Je trouve aussi important de dire que dans le PDE il y a beaucoup d'activités proposées pour contrer les problèmes que nous retrouvons sur nos lacs.

En autre :

- *Instaurer un code d'éthique riverain et nautique municipal sur l'ensemble du territoire*
- *Favoriser les rencontres avec les instances politiques pour améliorer la réglementation liée à la navigation.*
- *Mettre en place des mesures pour réduire la vitesse près de la rive*
- *Mettre en place une patrouille verte de sensibilisation et de surveillance en ciblant les lacs problématiques.*
- *Privilégier la navigation durable, les activités écoresponsable et encourager les accès publics.*
- *Acquérir, par la Municipalité, certain terrains afin de favoriser le contrôle de la mise à l'eau.*

Il est important de protéger la santé de nos lacs mais aussi d'être à l'écoute des citoyens.

Question 4 :

Veillez nous dire comment vous équilibrerez le développement avec la protection de la qualité de l'eau et d'autres aspects du milieu naturel des lacs de Val des Monts. Vous opposerez-vous aux propositions d'aménagement qui menacent la qualité de l'eau ou le milieu naturel des lacs?

Oui, je m'opposerai à de tel projet, il est primordial de voir à la protection de l'environnement et de nos lacs. Dans le projet de la nouvelle réglementation qui devrait être approuvé par le nouveau conseil, la réglementation pour les milieux humide et les bandes riveraines est plus sévère et j'appuis cette partie du règlement.

Question 5 :

Soutenez-vous le vote par correspondance des électeurs non-résidents pour toutes les futures élections municipales ?

Oui c'est certain que je soutien cette initiative, il est important de faciliter le plus possible l'accès pour voter, lors des élections.